

ÉCOLES PUBLIQUES

Éducation nationale Instruction publique, gratuite et obligatoire ◆ École primaire et secondaire □ École : Établissement dans lequel est donné un enseignement collectif ■ Apprentissage ■ Enseignement ◆ Faire école.

SAVOIRS DES LUTTES

Article 26

1. Toute personne a droit à l'éducation. L'éducation doit être gratuite, au moins en ce qui concerne l'enseignement élémentaire et fondamental.

L'enseignement élémentaire est obligatoire. L'enseignement technique et professionnel doit être généralisé ; l'accès aux études supérieures doit être ouvert en pleine égalité à tous en fonction de leur mérite.

2. L'éducation doit viser au plein épanouissement de la personnalité humaine et au renforcement du respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales.

Elle doit favoriser la compréhension, la tolérance et l'amitié entre toutes les nations et tous les groupes raciaux ou religieux, ainsi que le développement des activités des Nations Unies pour le maintien de la paix.

3. Les parents ont, par priorité, le droit de choisir le genre d'éducation à donner à leurs enfants.

Déclaration des Droits de l'homme

Adoptée par l'Assemblée générale
dans sa résolution 217 A (III) du 10 décembre 1948

Il ne suffit pas de se donner pour fin la démocratisation réelle de l'enseignement. En l'absence d'une pédagogie rationnelle mettant tout en œuvre pour neutraliser méthodiquement et continûment, de l'école maternelle à l'université, l'action des facteurs sociaux d'inégalité culturelle, la volonté politique de donner à toutes des chances égales devant l'enseignement ne peut venir à bout des inégalités réelles, lors même qu'elle s'arme de tous les moyens institutionnels et économiques ; et, réciproquement, une pédagogie réellement rationnelle, c'est-à-dire fondée sur une sociologie des inégalités culturelles, contribuerait sans doute à réduire les inégalités devant l'école et la culture, mais elle ne pourrait entrer réellement dans les faits que si se trouvaient données toutes les conditions d'une démocratisation réelle du recrutement des maîtres et des élèves, à commencer par l'instauration d'une pédagogie rationnelle.

Pierre Bourdieu, *Les Héritiers*

Et si on empêchait les riches de s'instruire plus vite que les pauvres ?

Il y a des pauvres et il y a des riches. Avant la Révolution, on disait que c'était Dieu qui voulait ça. L'Église veillait sur cet ordre. La société était organisée en états dont on ne pouvait pas sortir : l'état de riche s'appelait la Noblesse, l'état de religieux s'appelait le Clergé, et l'état de pauvre le Tiers-État. Et puis il y a eu une révolution, parce que les moins pauvres ont commencé à s'enrichir grâce à la révolution industrielle de la machine à vapeur, mais qu'ils ne pouvaient rien faire de cela à cause des ordres ! Alors on a supprimé les ordres et on a dit que dorénavant, les différences sociales ne pourraient plus être fondées que sur le mérite et l'effort de chacun. S'il y avait encore des riches et des pauvres, désormais, ce serait de leur faute, de leur responsabilité, parce que maintenant tout le monde avait les mêmes droits au départ... La culture a remplacé Dieu dans l'explication des inégalités, et l'école a remplacé l'église pour veiller sur cet ordre.

Pendant longtemps, on a donc cru que la future situation sociale et professionnelle de nos enfants dépendrait de leur travail à l'école. Il suffirait qu'ils travaillent bien pour être médecins, avocats, architectes... ambassadeurs ! Bref, pour devenir riches. Évidemment c'était faux mais on ne le savait pas. Seulement quelques sociologues le savaient. Il n'y avait que 1% – un enfant sur cent – pour avoir une meilleure situation sociale que celle de ses parents. Les enfants d'ouvriers (30%) entraient tous à l'école, mais seulement 1% sortaient de l'université ! Pourtant, l'école était là pour démocratiser les savoirs. En réalité, elle reproduisait la structure sociale et ne la contrariait pas... sauf pour un enfant sur cent, celui qui avait réussi à devenir médecin et qui faisait oublier les 99 autres.

Quand il y avait de l'emploi pour tout le monde, on se disait que c'était de leur faute si ils étaient ouvriers plutôt qu'architectes. Maintenant qu'il y a des diplômés chômeurs, on sait bien que c'était de la blague ! Si l'école avait servi à démocratiser des savoirs, il y aurait 30% d'enfants d'ouvriers à l'université. L'école sélectionne les élites comme un entonnoir. Et c'est de plus en plus violent. Quand il y avait du travail pour tout le monde, les enseignants acceptaient de faire la classe à des enfants de niveaux différents, parce qu'il y avait du travail ouvrier pour les pauvres. Cela aboutit au collège unique. Bien sûr, les riches avaient plus de facilités à l'école parce qu'ils partageaient les mêmes valeurs que les enseignants. Leurs parents préféraient aussi

ARTE plutôt que le foot sur TF1, ils faisaient aussi de la randonnée en Auvergne plutôt que de rester dans la cité ou d'aller se faire brûler à la plage, et ils préféraient aussi quand Glenn Gould reprenait Bach plutôt que quand Céline Dion reprenait Sardou. Alors ils comprenaient plus vite ce que voulait l'école.

Aujourd'hui il est devenu difficile d'avoir une place dans une société qui remplace les employés par des ordinateurs et qui envoie les usines au Brésil ou en Inde où les pauvres sont encore moins payés. Les parents sont furieux ! Ils attendent de l'école une garantie d'emploi pour leurs enfants, ce qui est idiot : l'école n'y est pour rien si le pouvoir politique refuse d'intervenir sur l'organisation du travail dans les entreprises, qui est le seul vrai levier de création d'emplois. Les parents, qui ne savent plus quoi faire dans ce système, ne veulent plus que leurs enfants soient « retardés » par les enfants des pauvres qui « n'apprennent pas aussi vite ».

Avant, cela n'était pas très important puisqu'ils garderaient leur position sociale, de toutes façons. Maintenant que les classes moyennes commencent à risquer de redescendre plus bas que leurs parents, tout le monde réclame plus de devoirs, plus de punitions, plus de sélection, plus de compétition : ne pas hésiter à sacrifier ceux qui traînent ! Ce modèle de société n'est plus républicain. Il encourage la ségrégation sociale et la loi du plus fort.

En France, on ne peut pas choisir l'école publique pour son enfant. Elle dépend de là où l'on habite. On appelle ça la « **carte scolaire** ». C'est très malin comme système, pour empêcher de fabriquer des écoles pour les riches et des écoles pour les pauvres. Dans les pays où il n'y a pas la carte scolaire, on peut choisir l'établissement que l'on veut pour son enfant. Quand on fait ça, on accepte que les riches aient droit à une certaine éducation, et les pauvres à une autre. Les inégalités redeviennent naturelles, comme sous l'ancien régime avant la révolution. On ne cherche plus à établir l'égalité, en tout cas pas par l'école.

Le plus amusant, c'est que les révolutionnaires de 1792 avaient déjà prévu tout cela : parmi les cinq plans d'éducation présentés à la Convention, Lepelletier de Saint Fargeau l'avait dit : si l'on veut que l'école réalise l'égalité dans la société, et si l'on ne veut pas recréer des inégalités de savoirs, alors il faut empêcher les riches de s'instruire plus vite que les pauvres : pas de notations individuelles, pas de classement, mais une évaluation collective de la classe, pas de lycées à deux vitesses, mais un collège unique... pourtant ce n'est pas le plan de Lepelletier que l'on a choisi, mais celui de Condorcet, celui de la méritocratie, de l'élite (*à condition qu'elle soit au service de la Nation disait Condorcet*) et des Grandes Écoles contre l'Université. En France, on peut demander une dérogation à la carte scolaire, pour que son enfant aille dans un autre établissement. Normalement, quand on est riche,

on n'a pas besoin, on habite le centre-ville avec les autres riches, là où les loyers sont chers, et on va au lycée Pierre Ronsard ou André Malraux, les pauvres qui habitent avec les autres pauvres en banlieue vont au lycée Georges Brassens ou Salvador Allende. Mais il arrive que son enfant doive aller au lycée Mandela à cause de la carte scolaire ! Alors on demande une dérogation. Évidemment, les pauvres sont d'abord les étrangers que l'on a fait venir pour faire marcher les usines moins cher qu'avec des Français. Alors, déroger à la carte scolaire, ça n'est pas seulement pour que son enfant ne fréquente pas les pauvres, c'est aussi pour qu'il ne fréquente pas les enfants des étrangers issus de l'immigration pauvre. Cela finit par faire des écoles avec des publics « **homogènes** » et on peut les comparer, comme le font les journaux.

Mais c'est quoi une « **bonne** » et une « **mauvaise** » école ? Qu'est-ce qui fait la bonne ou la mauvaise réputation d'un établissement ? Qu'est-ce qui autorise les journaux à classer les écoles, en violation du plus élémentaire esprit républicain ? Est-ce les bâtiments qui sont laids ? Dégradés ? Pleut-il dans la classe ? Le chauffage est-il absent en hiver ? Y mange-t-on insuffisamment ? Bien sûr que non ! Ce serait même plutôt les écoles privées qui auraient des problèmes de gestion et qui devraient faire des économies sur tout. Les écoles publiques sont entretenues par les collectivités avec nos impôts. Pas de risque donc ! Les enseignants seraient moins compétents alors ? Bien sûr

que non ! Pendant longtemps c'était l'école privée qui avait les enseignants les moins formés, parce qu'il n'était pas nécessaire d'avoir autant de diplômes pour enseigner dans le privé que dans le public.

À cause des élèves alors ? Il paraît que l'on a des écoles avec tous les bons élèves et des écoles avec tous les mauvais élèves ! Ceci ne devrait pourtant pas être possible si la carte scolaire était respectée et si il était impossible d'obtenir l'autorisation de s'y soustraire. Si cela devient possible, c'est parce que les riches trouvent les moyens d'envoyer leurs enfants dans des écoles où ils ne rencontreront pas de pauvres. Mais si les pauvres ne peuvent pas en faire autant, demander à aller dans des collèges de riches dans une autre quartier, et sont obligés de respecter la carte scolaire, alors on a des écoles pour les riches et des écoles pour les pauvres, alors que ceci est pourtant interdit en France. La dérogation à la carte scolaire permet alors aussi qu'il y ait des écoles pour les enfants de Français et des écoles pour les enfants d'étrangers.

Évidemment, ce n'est pas par racisme ou par haine des ouvriers que les riches, ou les employés de bureau français veulent obtenir des dérogations et éviter tel ou tel établissement, c'est par peur et par souci pour l'avenir de leurs enfants. Ils se comportent en parents « responsables » en choisissant les établissements qui sont supposés offrir à leurs enfants une meilleure chance dans la grande

compétition sociale, depuis qu'on nous fait croire qu'il n'y a plus de place pour tout le monde. C'est qu'en trente ans, l'emploi s'est fait rare ! Est-ce la faute de l'école ? Si l'on veut que ses propres enfants fréquentent de plus riches que soi, pourquoi refuserait-on à de moins riches que nous de vouloir que leurs enfants fréquentent les nôtres ? En enlevant nos enfants des écoles du quartier, on empêche les enfants des pauvres de fréquenter nos enfants ! Ils restent entre pauvres.

Le plus drôle c'est que les maires, les départements, les régions, bref les « territoires », s'y mettent aussi ! Dans la grande compétition internationale que l'on appelle la « mondialisation », on nous apprend que les économies qui feront la différence seront les « économies de la connaissance les plus compétitives ». Traduisons : les pays qui vont gagner seront ceux qui auront une élite intellectuelle la plus performante et la main-d'œuvre la mieux formée. On n'a plus de temps à perdre avec l'égalité et l'épanouissement des enfants. Il faut gagner la course et pour cela il faut casser l'Éducation nationale. L'Europe le dit : les systèmes nationaux d'éducation sont un frein à la formation d'une main-d'œuvre hautement compétitive et au rapprochement de l'école et de l'entreprise. C'est pour cela qu'il faut « décentraliser » l'Éducation nationale. La décentralisation, c'est la mise en concurrence des territoires les uns contre les autres... c'est donc forcément la privatisation ! Au grand jeu du développement,



LIBERTE



EGALITE



FRATERNITE

qui va gagner ? La Bretagne ou la Normandie ? Le Limousin ou le Poitou-Charentes ? Tous le disent : l'enjeu dans vingt ans de « l'attractivité du territoire pour les entreprises », ce sera l'excellence compétitive de la main-d'œuvre ! Alors... pendant que la Région d'à côté fabrique des lycées pour son élite, nous on va continuer à perdre notre temps avec nos pauvres et à le faire perdre à notre jeune future élite ? Que l'on confie la compétence éducative aux régions ! Si c'est ça qu'on veut, alors allons-y : arrêtons le collège unique, confions la carte scolaire au maire de la commune, laissons-le décider à qui autoriser les dérogations (*à l'électeur médecin-architecte-bourgeois, ou au non-électeur-immigré-chômeur ?*), faisons des écoles pour les bons élèves et des écoles pour les mauvais élèves.

Ce n'est pas de cette société dont nous rêvons. Alors parlons-en ! Regardons la carte scolaire, demandons à consulter les géographies des dérogations (*les parents d'élèves y ont droit*), écoutons les parents, les enseignants, les proviseurs, les élus et les élèves... essayons de réfléchir ensemble, allons vérifier toutes ces histoires de bons et de mauvais élèves, de bons et de mauvais lycées... visitons les quartiers, regardons les découpages... et dégonflons les peurs et les fantasmes, faisons reculer les dérogations.

Franck Lepage

PS - Le ministre de l'Intérieur, celui qui veut nettoyer les cités au Karcher, nous apprend qu'il y a du « racket » dans certains établissements. Le racket, pour le ministre de l'intérieur, c'est quand le petit Karim veut piquer le pain au chocolat du petit Jean-Bastien. Évidemment, quand ils auront grandi, Jean-Bastien qui sera directeur des ressources humaines dans la même usine où Karim sera manutentionnaire, pourra lui reprendre beaucoup plus qu'un pain au chocolat, mais cela ne s'appellera plus du racket, cela s'appellera de la gestion des ressources humaines... question de mots.

IVRY

s/SEINE

**Pour les familles qui souhaitent
scolariser leurs enfants qui auront
2 ans à la rentrée 2004**

Inscriptions scolaires et demandes de dérogation

**DU 2 FEVRIER AU 15 MARS 2004
au Service des affaires familiales
37, rue Saint-Just**



Le leurre de la démocratisation scolaire

Les seules critiques de la dégradation de l'école publique se font bien souvent au nom d'une vision élitaine du système éducatif, et non de la construction d'une autre école. En promouvant l'objectif des « 80 % d'une classe d'âge au bac » seulement jaugeé à l'aune des moyens investis, on s'est contenté de valider les critères quantitatifs des taux d'accès à tel diplôme rapporté à l'origine sociale comme seuls indicateurs de « démocratisation », tandis qu'on s'en remettait aux seules pratiques pédagogiques pour remédier à l'échec scolaire. Certes, une « démocratisation » sur le moyen et le long terme trouve nécessairement une traduction statistique, mais le fait même de fixer par avance des taux de réussite obligés ne pouvait que conduire à une « réévaluation » des exigences pédagogiques : les instructions officielles sont suffisamment claires au sujet de cette gestion des flux, puisque l'enjeu est désormais de « gérer l'hétérogénéité » des élèves et, pour cela, de diversifier

les formations, les modalités d'apprentissage et les financements locaux. Loin d'ajuster les pratiques pédagogiques et l'institution scolaire à une même finalité de transmission des savoirs, il s'agit au contraire de s'adapter à l'amplification des différences entre les élèves. « **L'indifférence aux différences** » d'héritage culturel, qui selon Bourdieu et Passeron contribue à reproduire les inégalités scolaires, a laissé la place à une assignation aux différences qu'il ne s'agit surtout plus de combattre, mais de « **respecter** », ce qui revient de fait à renoncer aux exigences formelles du système d'enseignement. On ne trouve pas de critique des stratégies mises en œuvre pour déconnecter les résultats scolaires des performances réelles des élèves, alors même qu'elles disqualifient les exigences scolaires : bien au contraire, c'est la « **quantité** » qui est seulement visée au détriment du reste. Les inégalités de conditions d'encadrement, de moyens financiers ou de sélectivité qu'offrent aux étudiants les différentes institutions d'enseignement supérieur ne sont guère davantage combattues. La lutte contre l'échec scolaire rejoint ainsi la lutte contre le faible rendement.

On n'a sans doute pas assez pris la mesure des pièges que pouvaient receler les politiques de « **discrimination positive** ». Ainsi, les syndicats ont à plusieurs reprises invoqué, contre les menaces de privatisation, la déclaration mondiale de l'enseignement supérieur de l'UNESCO

en 1998. Cette déclaration constitue en réalité un compromis entre des positions libérales et d'autres, plus « **progressistes** » en apparence, qui se préoccupent de la lutte contre les inégalités d'accès à l'apprentissage : « *L'accès à l'enseignement supérieur de membres de certains groupes cibles spéciaux, comme les populations autochtones, les minorités culturelles et linguistiques, les groupes défavorisés, les peuples subissant une occupation et les personnes souffrant de handicaps, doit activement être facilité, car ils peuvent individuellement et collectivement posséder une expérience et des talents d'une grande valeur pour le développement social et national.* » Cette déclaration s'inscrit en fait entièrement dans le sens de la redéfinition néolibérale et elle réunit presque tous les ingrédients de l'école en général comme lieu de gestion des populations défavorisées : le primat des critères sociaux sur les critères scolaires constitue un moyen d'accès sous couvert de « **discrimination positive** ».

Si la critique sociale de la fonction conservatrice de l'école a pu être ainsi détournée de ses intentions premières, c'est au prix de l'oubli de ce qui en constituait le moyen : une pédagogie rationnelle répondant aux mêmes exigences que celles de l'école monopolisée par « **les héritiers** ». Cette appropriation de la critique sociologique s'est paradoxalement faite au mépris de toute analyse autre que celle visant à rapporter des taux de réussite aux origines sociales

des élèves : « *Démocratiser l'université, c'est comme démocratiser la culture, c'est les rendre accessibles à des individus issu(e)s de classes ou couches sociales qui ne les fréquentent pas ou ne les pratiquent pas naturellement de par l'héritage culturel* ». La fréquentation de l'université devient une fin en soi et l'accroissement du nombre d'étudiants l'indicateur principal de la « **démocratisation** ». Tout se passe comme si la critique était restée « **bloquée** » à un état de la domination des classes populaires à l'intérieur du système scolaire dans les années 1960, sans voir que la massification a tout simplement remplacé l'élimination des élèves de catégories populaires par leur « **conservation** » en échec scolaire dans le système d'enseignement jusqu'à leur sortie. La fonction conservatrice de l'école s'exerce aujourd'hui aussi bien en préservant en situation de sous-sélection scolaire ceux qu'elle excluait dans l'état antérieur du système. On retrouve ici les prescriptions formulées par les experts les plus cyniques de l'OCDE qui se chargent de conseiller les gouvernements. À titre d'exemple, on peut citer C. Morrisson qui écrit dans le Cahier de l'économie politique : « *Pour réduire le déficit budgétaire, une réduction très importante des investissements publics ou une diminution des dépenses de fonctionnement ne comportent pas de risques politiques. Si on diminue les dépenses de fonctionnement, il faut veiller à ne pas diminuer la quantité de services rendus, quitte à ce que la qualité baisse. On peut réduire, par exemple, les crédits*

de fonctionnement aux écoles et aux universités, mais il serait dangereux de restreindre le nombre d'élèves ou d'étudiants. Les familles réagiront violemment à un refus d'inscription de leurs enfants, mais non à une baisse graduelle de la qualité de l'enseignement et l'école peut progressivement obtenir une contribution des familles ou supprimer telle activité. Cela se fait au coup par coup, dans une école mais non dans l'établissement voisin, de telle sorte que l'on évite un mécontentement général de la population ». Les conseils donnés correspondent bien aux restrictions budgétaires que le ministère a imposées aux universités, et qui, dans beaucoup de cas, ne tiennent qu'avec un recours massif à des non titulaires.

Franck Poupeau et Sandrine Garcia

*extrait Agone N°29
L'éducation et ses contraintes*

Pour en savoir plus

AFL Association Française pour la Lecture.

Il s'agit de « *déscolariser* » la réflexion sur la lecture pour transférer à l'ensemble du corps social la responsabilité de la « *lecturisation* » de ses membres. Ce néologisme, marque une volonté de rupture avec les pratiques d'alphabétisation impuissantes à satisfaire la revendication d'un élargissement des bases de la vie démocratique et à assurer une élévation massive du niveau de formation générale des forces productives. **65 rue des cité, 93308 Aubervilliers cedex — 01 48 11 02 30 www.lecture.org**

Francas

Mouvement d'éducation populaire, association complémentaire de l'école, reconnue d'utilité publique et agréée par différents ministères, les Francas sont une Fédération nationale qui rassemble 79 associations départementales regroupant près de 20 000 adhérents. **8 rue Tolain, 75980 Paris cedex 20 — 01 44 64 21 00 www.francas.asso.fr**

Foeven

Mouvement laïc, d'action et de recherche pédagogiques est né en 1956. Rattaché au mouvement d'éducation populaire et fidèle à sa Charte de l'Éducation permanente de 1961, il œuvre pour un apprentissage conscient et actif de la liberté, en vue d'un épanouissement de la personnalité des jeunes et de leur participation à la vie de la société. **67, rue Vergniaud, 75013 Paris — 01.45.88.62.77, fax 01.45.81.30.75 contact@foeven.fr — www.foeven.asso.fr**

G.F.E.N Groupe Français d'Éducation Nouvelle

Issu de la Ligue Internationale de l'éducation nouvelle, le G.F.E.N. a été créé en 1922 à l'initiative de savants et d'éducateurs qui, au sortir de la première guerre mondiale, ont ressenti l'urgence de lutter contre l'acceptation fataliste par les hommes, de la guerre comme solution. L'un de ses principes fondateurs était : « *L'éducation nouvelle prépare, chez l'enfant non seulement le futur citoyen capable de remplir ses devoirs envers ses proches et l'humanité dans son ensemble, mais aussi l'être humain conscient de sa dignité d'homme* ». **14 av. Spinoza, 94200 Ivry-sur-Seine, — 01 46 72 53 17 gfen@gfen.asso.fr www.gfen.asso.fr**

Pour en lire plus

Les Héritiers, Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron, Minuit, 1964.

L'école de la périphérie, Agnès Van Zanten, PUF, 2001.

Dossier « L'école et ses contraires », Marseille, Agone, n°29, 2003.

Contestations scolaires et ordre social, Franck Poupeau, Syllepse, 2004.

Fuir ou construire l'école populaire? Alain Léger et Maryse Tripier, Seuil, 1986.

Pays de malheur ! Un jeune de cité écrit à un sociologue, Younes Amrani et Stéphane Beaud, Paris, La découverte, 2004.

80% d'une classe d'âge au Bac... et après ?

Les enfants de la démocratisation scolaire, Stéphane Beaud, La découverte, 2001.

Politiques éducatives, travail enseignant et activité de l'élève, Revue Société Française N°10/60 Janvier 1998.

École et Savoir dans les banlieues et ailleurs,

Bernard Charlot, Élisabeth Bautier, Jean-Yves Rochex. Paris. Armand Colin. 1998.

Le droit dans l'école. Les principes du droit appliqués à l'institution scolaire.

Bernard Defrance, Ed. Castells Labor, 2000

L'école sacrifiée.

La démocratisation de l'école à l'épreuve de la crise du capitalisme, Nico Hirt, Ed. EPO, 1996.

Tableau noir. Résister à la privatisation de l'enseignement, Gérard de Seylis et Nico Hirt, Ed. EPO, 1998.

École. Passer de la massification à la démocratisation, *In* Revue Mouvements. Ed. La découverte. N°6. Décembre 1999.

École libérale, école inégale, Yves Careil. Collection Regards, Ed. Syllepse, 2002.

L'école de la République ?

**Et si l'on empêchait les riches
de s'instruire plus vite que les pauvres ?**

**La démocratisation scolaire
est-elle un leurre ?**

**Marchandisation du système
de l'enseignement**

L'école de remédiation

NE PAS PLIER

juin 2006
ISBN 2-91.0463-62.1